

# LE GUIDE DU VIVRE ENSEMBLE

*PROPRETÉ, DÉCHETS, VOISINAGE :  
CE QU'ON A LE DROIT DE FAIRE (OU PAS)  
À ATHIS-MONS.*



AVRIL 2023

GUIDE PRATIQUE  
CALENDRIERS DE COLLECTE  
CONTACTS UTILES

# UNE VILLE PLUS PROPRE, PLUS CONVIVIALE !

**La propreté de la ville et le bien vivre ensemble sont des chantiers auxquels l'équipe municipale s'attèle depuis 3 ans.** Un plan propreté de 50 actions, adopté par le Conseil municipal en 2022, un arrêté municipal « Cadre de vie », réécrit pour regrouper les différents arrêtés existants et définir des règles du jeu en matière de bruit, de voisinage... ces décisions visent à définir et partager ce que nous pouvons faire (ou pas) à Athis-Mons.

**En matière de propreté, la Ville, l'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre, le SIREDOM, les bailleurs, les commerces et chacun d'entre nous sommes concernés par cet impératif d'une ville plus belle.** De nombreux acteurs, chacun à la tâche. Nos services municipaux ont été renforcés pour mieux répondre à cet enjeu. La collecte des déchets, assurée par l'intercommunalité, a fait l'objet de changements importants (nouveaux bacs, retour de la collecte des encombrants en porte-à porte, nouveaux calendriers de collecte, à retrouver dans ce guide). Nombreux services publics et associations interviennent également en matière de propreté, de recyclage ou de réemploi.

L'arrêté « Cadre de vie » s'est vu renforcé également par l'arrivée de la vidéoverbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages, véritable fléau de nos villes franciliennes notamment. **Les équipes de police municipale sont également mobilisées de leur côté pour faire respecter ces règles du jeu.**

C'est ensemble que nous parviendrons à restaurer notre cadre de vie, à faire la chasse aux mégots, déjections canines, papiers, sacs plastiques et autres incivilités, en matière de bruit, de voisinage ou de propreté. **C'est collectivement que nous y arriverons.**

**Jean-Jacques GROUSSEAU**  
Maire d'Athis-Mons  
Conseiller départemental de l'Essonne

**Mustafa GUNDUZ**  
Maire adjoint chargé de la ville  
propre et de la voirie

**Nadine RIBERO**  
Maire adjointe chargée de la qualité  
du cadre de vie et des espaces publics

# PLUS BELLE,



*Nettoyage de la RN7 lors  
d'une des fermetures nocturnes.*

# PROPRETÉ

## UNE ÉQUIPE DE TERRAIN

### AU SERVICE DE VOTRE CADRE DE VI(LL)E



*Virginie Bertin, la responsable du service Propreté urbaine, entourée d'une partie des agents municipaux.*

Les agents municipaux du service Propreté urbaine arpentent **quotidiennement** la ville pour **la rendre plus propre et agréable à vivre**. Ils interviennent par secteurs et tournent sur les différentes missions de nettoyage mécanisé et manuel du domaine public et de ses **93 km de voirie communale et 17 km de voirie départementale**. Une organisation pilotée par la responsable du service qui s'assure que tous les quartiers soient traités avec **efficacité** et à la bonne fréquence pour **préserver la qualité du cadre de vie des Athégien.ne.s**.

En parallèle, deux agents intercommunaux sont dédiés à l'enlèvement des dépôts sauvages, tandis qu'un prestataire externe vient en renfort pour compléter le travail de la régie municipale.

## DES BALAIS POUR NETTOYER

Munie de brosses rotatives, d'un dispositif d'arrosage et d'un aspirateur, la balayeuse motorisée permet de débarrasser la voirie des principaux déchets (papiers, sciures, poussières, bouteilles, canettes...).

L'entreprise mandatée par la Ville assure un nettoyage mécanisé de la ville à des intervalles allant d'une à huit semaines, selon les secteurs. Une attention particulière est portée aux zones très fréquentées comme le centre-ville, la gare ou autour du marché des Gravilliers.

## UN GLOUTON POUR ASPIRER

Dernier arrivé dans l'équipe, l'aspirateur électrique urbain permet de traiter des zones qui ne sont pas accessibles avec la balayeuse. Grâce à un gros tuyau, il aspire les moindres recoins en avalant tout sur son passage, des déjections canines aux mégots de cigarettes, en passant par les bouteilles.

## DES PINCES POUR RAMASSER

Sur les espaces publics où la balayeuse et l'aspirateur électrique de voirie ne peuvent pas circuler, les agents ramassent chaque semaine les déchets à la pince. Dernièrement, la municipalité a renforcé les interventions autour des aires de jeux, qui ont, pour beaucoup, été ou en passe d'être complètement rénovées. Des souffleuses sont également utilisées pour rassembler les déchets et faciliter leur ramassage.

## 400 CORBEILLES DE RUE

Les agents changent les sacs des 400 corbeilles de rue (en augmentation chaque année) régulièrement et ramassent les déchets à la pince à leurs abords. Aussi, ils rechargent toutes les 2 semaines les **50 canibox** (distributeurs de sacs pour déjection canine) réparties sur la ville.



# PROPRETÉ, DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?

Du nettoyage de l'espace public à la collecte et au traitement des déchets, de nombreux acteurs interviennent :



## La Ville : la propreté de l'espace public

Les agents des services de la Propreté urbaine, ainsi que des prestataires, assurent le nettoyage de l'espace public, le ramassage des déchets dans les rues et le renouvellement des corbeilles de rue.



## L'intercommunalité : la collecte de déchets

Elle est en charge de la collecte des ordures ménagères et des déchets issus du tri sélectif (plastiques, papiers et cartons, verre, déchets végétaux, encombrants) et de l'enlèvement des dépôts sauvages.



## LE SIREDOM : le traitement et recyclage

Le Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères est dédié au traitement, au recyclage et à la valorisation des déchets. Il intervient sur 175 communes adhérentes réparties en Essonne et en Seine-et-Marne et a notamment en gestion la déchèterie située sur le territoire d'Athis-Mons.

## Mais aussi :

**Les bailleurs** sont responsables des espaces communs de leurs résidences et des locaux dédiés aux déchets.

**Vous** : tout un chacun a sa responsabilité dans la propreté de la ville. En jetant ses déchets aux emplacements dédiés et en respectant les jours de collecte, **mais aussi en nettoyant devant son logement** (voir p.23)

**Les commerçants** : la Ville propose aux commerces d'installer des cendriers à leurs abords. Aussi, elle propose la signature d'une charte locale de la propreté et de limitation des déchets et emballages.

+ d'infos : retrouvez tous les contacts dédiés à la propreté et aux déchets à la **fin de ce guide**.

# TRI SÉLECTIF

LE SIREDOM :

01 69 74 23 50

contact@siredom.com

siredom.com



**EMBALLAGES**

**NON IMBRIQUÉS**

**SANS SAC**

**À JETER  
DANS LE BAC  
DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**VAISSELLE  
JETABLE** | **VAISSELLE  
CASSÉE** | **CD ROM ET  
CASSETTES VHS**

**SERVIETTES,  
MOUCHOIRS,  
COUCHES, MASQUES...** | **OBJETS EN PLASTIQUE  
JOUETS, CINTRES  
FOURNITURES ...**

**BAC  
À VERRE**

**BOUTEILLES  
EN VERRE** | **POTS, BOCAUX  
EN VERRE**

**OM**

**VERRE**

Ramassage des déchets végétaux :  
voir sur les calendriers à la fin de ce guide.

# RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

## RETOUR DU PORTE-À-PORTE DEPUIS UN AN

C'est une des mesures phares pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures (1 200 tonnes en 2020 !). Depuis le 4 avril 2022, dans le cadre du renouvellement du marché de collectes des déchets, gérées par l'Établissement Public Grand-Orly Seine Bièvre, les encombrants sont de nouveau collectés en porte-à-porte, comme c'était le cas avant 2017. Tous les 15 jours pour les grands ensembles et une fois par mois pour les zones pavillonnaires (voir ci-dessous). 71 % d'Athégiens se sont prononcés en faveur du retour de ce dispositif dans une enquête réalisée par la Ville fin 2021.

Les jours de collecte par secteurs :

- Secteur grands collectifs / centre-ville / N7 / avenue Chirac / avenue Verdun = le mardi des semaines paires.
- Rues Rosa Parks et Simone Veil - programme France Pierre = le jeudi des semaines paires.
- Pavillons Plateau, centre-ville et Noyer Renard = le 2<sup>e</sup> mardi du mois.
- Pavillons Mons, Val et Cité de l'Air = le 4<sup>e</sup> mardi du mois.
- Rues limitrophes / rue Voltaire, rue de la Paix, Voie Verte (n°1 à 76) = sur rendez-vous via l'application "Grand-Orly RDV déchets" ou au 01 78 18 22 24.

Les encombrants sont à sortir la veille au soir de la collecte.  
Pour rappel, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



**Sont autorisés comme encombrants :** bois, ferraille, gros cartons, meubles. Limité à 2m<sup>3</sup> et 1,5m de long max par adresse.



**Sont exclus de la collecte (à déposer en déchèterie - lire p.10) :** pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménager, objets avec du verre, miroirs.

# DÉPÔTS SAUVAGES : LA VILLE N'EST PAS UN DÉPOTOIR !

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique font partie des points noirs qui dégradent l'image de la ville. De janvier à octobre 2022, 491 tonnes émanant de 9 277 dépôts ont dû être enlevées par les services de la Ville et de l'intercommunalité. Deux agents intercommunaux sont dédiés uniquement au ramassage de ces déchets. En 2021, 736 tonnes (et + de 1 200 tonnes en 2020) pour 15 678 contrevenants...

Ces derniers s'exposent à des sanctions allant de 5 000 € jusqu'à 15 000 € d'amende selon qu'ils soient des particuliers ou des personnes morales (voir le détail des sanctions prévues dans l'Arrêté Cadre de vie p.19)



# AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHÈTERIE !

La déchèterie est ouverte 5 jours par semaine et son accès est gratuit pour tous les Athégiens !

## Comment obtenir son badge d'accès ?

Les demandes de badges d'accès aux déchèteries peuvent se faire directement en ligne sur [grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr). Vous pouvez aussi télécharger le formulaire sur le site de la Ville et le déposer dûment complété à :

- l'accueil de la mairie ;
  - l'accueil du service Déchets du Grand-Orly Seine Bièvre :  
29, quai de l'Industrie 91200 Athis-Mons. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Carte délivrée sur place et active dans les 2 heures.
- ou
- le renvoyer par voie postale :  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre - Service gestion des déchets, 11, avenue Henri Farman  
BP 748 - 94398 Orly Aéroport Cedex.

## Quelles sont les conditions d'accès ?

- L'accès se fait avec un badge nominatif.
- Le nombre de passages est limité à 100 par an tous déchets confondus et à 5m<sup>3</sup> maximum par visite.



### Éco-centre d'Athis-Mons - 37, quai de l'Industrie, 91200 Athis-Mons

Jours d'ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi : 10h à 12h et 13h à 17h.
- Samedi : 9h à 12h et 13h à 17h. Fermeture à 18h du 1<sup>er</sup> avril au 14 octobre.
- Dimanche et jours fériés : 9h à 12h.

L'accueil des usagers s'arrête 15 minutes avant la fermeture des sites.

### Éco-centre de Morangis - Voie du Cheminet, 91420 Morangis

- Jours d'ouverture : Du lundi au vendredi : 10-12h et 13h-16h45
- Samedi : 9h-12h et 13h-16h45  
Fermeture à 16h45 du 15 octobre au 31 mars.
- Dimanche et jours fériés : 9h-12h.

## Quels sont les déchets acceptés ?

- Métaux, gravats, déchets végétaux, cartons, tout venant enfouissable, tout-venant valorisable, meubles
- Gros électroménagers, écrans, informatiques, téléphonies, jouets, bricolage, lampes (basse consommation, tubes fluorescents...)
- Piles, batteries, consommables informatiques, solvants, peintures et vernis, colles et graisses, acides et bases, aérosols toxiques, produits phytosanitaires, bidons, huiles minérales, chlorates et nitrates, radiographies, produits non identifiés
- Emballages en verre, emballage et papiers, huiles de vidange, textiles
- Autres déchets : pneus, véhicules légers non jantés, plâtre

## Quels sont les déchets refusés ?

- Ordures ménagères
- Déchets de centres médicaux ou d'activités de soins
- Déchets anatomiques ou infectieux
- Cadavres d'animaux
- Carburants liquides
- Pneus jantés ou lacérés, pneus poids lourds ou agricoles, pneus vélos
- moteurs tous véhicules
- Mmiante et déchets amiantés
- Produits radioactifs
- Terre

Plus d'infos sur les déchets refusés sur le site du [siredom.com](http://siredom.com)



# RECYCLERIE DES PORTES DE L'ESSONNE :

## DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS MEUBLES ET OBJETS !

Meubles, livres, vaisselle, déco, jeux et jouets... La recyclerie des Portes de l'Essonne collecte, répare et revend les objets et meubles (ni sales, ni usés) dont vous n'avez plus l'utilité. Les matériaux (verre, métaux, bois, plastiques...) sont recyclés. Autant d'objets ainsi valorisés qui ne finiront pas enfouis ou incinérés tout en favorisant l'insertion de personnes éloignées de l'emploi !

Aussi, pour la première fois une ressourcerie éphémère a été proposée au Clos Nolle du 29 mars au 19 avril. Les habitants emmènent les objets dont ils veulent se débarrasser pour que ces derniers soient réparés ou revalorisés et revendus à bas coût.

+ d'infos : [www.recyclerie-portesessonne.fr](http://www.recyclerie-portesessonne.fr) - 01 86 24 02 41

Lundi, mardi, vendredi : 9h-13h. Mercredi : 9h-16h30.

Un samedi sur 2 : 9h-16h30.

29, quai de l'Industrie - Athis-Mons



## VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

**Le Service gratuit d'enlèvement d'objets à domicile ALLO RÉCUP' récupère, sur rendez-vous, vos appareils électriques et électroménagers (en état de marche ou non), objets d'ameublement, de cycles et jardin, antiquités, outillage, quincaillerie, livres...**

+ d'infos : 01 78 18 22 24

# RÉDUCTION DES DÉCHETS : CHAQUE GESTE COMPTE !

Trier, c'est bien. Ne pas produire de déchet, c'est encore mieux. Au niveau communal, des actions sont également mises en œuvre pour alléger nos poubelles et sensibiliser les Athézien.ne.s dès le plus jeune âge.

## **Les restes des cantines scolaires sont transformés en compost !**

Depuis la rentrée, grâce à la mise en place de tables de tri, les déchets alimentaires sont collectés dans tous les restaurants scolaires athégiens pour être valorisés en compost. Entre septembre 2022 et mi-mars, 18 tonnes ont ainsi été récupérées (47 tonnes attendues/an).

## **Les enfants sont sensibilisés au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

En parallèle, les jeunes athégiens sont sensibilisés, par le biais d'actions pédagogiques proposées pendant la pause méridienne, au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment en lien avec une action menée par le Conseil Municipal des Enfants.

## **Le compostage individuel et collectif : les Athégiens sont de la partie !**

Le compostage est un processus de décomposition des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin (épluchures, marc de café, déchets végétaux...). Ils se transforment en un produit comparable au terreau : le compost. Adopter ce geste quotidien permet d'alléger de 30% le volume de vos poubelles d'ordures ménagères tout en créant un engrais naturel pour vos plantes. Après l'installation par la Ville de bacs potagers partagés à Ozonville, c'est une aire de compostage collective, qui a été mise en place en partenariat avec l'EPT dans cet espace vert en mai 2021. La Ville encourage également les bailleurs sociaux à aménager des sites de compostage en pied d'immeuble.

*+ d'infos : Composteur individuel ou collectif, lombricomposteur :  
demande gratuite en ligne sur [grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr) / 01 78 18 22 24  
Le formulaire de demande est également téléchargeable sur [mairie-athis-mons.fr](http://mairie-athis-mons.fr)*



## NATURE EN VILLE :

# UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE PLUS VERTE

Laisser la nature s'épanouir harmonieusement et de façon équilibrée, c'est le credo de la Ville pour embellir le cadre de vie des Athéniens et participer à la préservation de la biodiversité.

### 500 ARBRES PLANTÉS PAR AN

La municipalité s'est engagée à planter 500 arbres par an jusqu'en 2026. Un objectif écologique qui participe aussi à l'embellissement de la ville, qu'elle met en pratique aux quatre coins de la ville et pour lequel elle a consulté les habitants grâce à l'opération "Un arbre, ici ?" proposée en 2021.

### DES PIEDS D'ARBRES VÉGÉTALISÉS

En début d'année, les agents du service des espaces verts ont planté près de 4 000 plantes vivaces aux pieds des arbres de quatre rues "test". Un dispositif qui pourra être développé par la suite pour contribuer à la biodiversité tout en introduisant davantage de nature en ville pour contribuer à son embellissement.

### PIEDS D'ARBRES ET DE MURS : UN DÉSHÉBAGE RETARDÉ POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

La Ville a fait le choix écologique de laisser la flore se développer autour des arbres et au pied des murs jusqu'à fin juin. À partir de mi-juillet, ces zones sont débroussaillées et nettoyées par un prestataire.

**Les pieds de mur doivent "normalement" être entretenus par les propriétaires ; si vous ne souhaitez pas qu'ils soient traités par la Ville, faites-vous connaître en contactant les services techniques : 01 69 57 83 98.**

## DES PRAIRIES FLEURIES EN BORD DE VOIRIE

Des prairies fleurissent ici et là pour végétaliser l'espace public. C'est le cas notamment place du 19 mars 1962 ou sur l'avenue du 18 avril 1944.



## UN FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉ POUR PRÉSERVER L'HABITAT DE LA FAUNE

Aussi, depuis plusieurs années, la Ville, tout comme le Syndicat de l'Orge qui entretient les berges du cours d'eau, pratiquent la tonte différenciée, c'est-à-dire en laissant l'herbe pousser sur certaines parcelles, comme dans le parc d'Avaucourt par exemple, tandis que d'autres seront fauchées. Cette pratique vertueuse permet d'offrir un refuge à de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.



*Les agents du service des espaces verts, aux petits soins de la ville.*

# NETTOYER LA VILLE ET LA NATURE : DES GESTES CITOYENS CONTRE LES INCIVILITÉS

Plusieurs fois par an, les associations des Rangers de France, O.S.E. (Organe de Sauvetage Écologique), ainsi que des bénévoles athégiens, débarrassent la commune des nombreux déchets qui jonchent son territoire. Heureusement, le tonnage de déchets ramassés semble être à la baisse. De quoi se réjouir... tout en restant vigilants !

## Les Rangers de France

Ils mobilisent la population pour des nettoyages citoyens. Noyer Renard, quartier de la gare, quais de Seine, aucun secteur n'est oublié. Ce sont des centaines de kilos de déchets (bouteilles en verre, en plastique, canettes, paquets de cigarettes et tant d'autres...) qui sont extraits du domaine public à chaque opération.

*Voir contacts utiles à la fin du guide.*



*La Ville met un kit de nettoyage (pince, gants, sacs poubelles) à la disposition de groupes de citoyens qui souhaitent initier une action propreté dans leur quartier.*

*Contact : [natureenville@mairie-athis-mons.fr](mailto:natureenville@mairie-athis-mons.fr)*

## Association Organe de Sauvetage Écologique (O.S.E.)

Une fois par an, cette association de protection environnementale mène une grosse opération de nettoyage des quais de Seine mobilisant une cinquantaine de volontaires. Entre 3 et 5 tonnes de déchets en tous genres sont collectées avec l'aide du SIAAP qui participe gracieusement à leur évacuation.

*Voir contacts utiles à la fin du guide.*

# CHANTIER JEUNES : ILS MONTRENT L'EXEMPLE !

Des Chantiers Jeunes, rémunérés pour une durée de 20h par semaine, sont proposés à chaque période de vacances scolaires. Filles et garçons, de 16 à 22 ans, arpentent les quartiers de leur ville à la recherche du moindre déchet. Ce dispositif permet aux jeunes de se rendre utiles à leur ville, pour conserver un espace public propre, tout en gagnant un peu d'argent.



## STOP AUX DÉCHETS SUR LA RN7

Empruntée par des milliers d'automobilistes chaque jour, la RN7 subit au quotidien l'incivisme des conducteurs. Face à cette situation devenue critique et à l'inaction de l'État, en charge de l'entretien de cet espace, la Ville a décidé de prendre les choses en main et d'agir. Des actions régulières avec les agents du service Propreté de la ville ou par les élus eux-mêmes, sécurisées par la Police municipale, sont organisées, de jour comme de nuit, sur le terre-plein central de la RN7, à la sortie du tunnel d'Orly. Ce ne sont pas moins de 200 kg de déchets qui sont ramassés à chaque intervention. Le seul moyen pour l'instant de conserver une entrée de ville accueillante.

# 50 ACTIONS

## CONCRÈTES RÉPARTIES EN 10 OBJECTIFS



Adopté par le Conseil municipal le 16 février 2022, le Plan propreté 2022-2025 est LA feuille de route de l'équipe municipale en matière de respect et d'amélioration du cadre de vie. Elle est le fruit d'une démarche de diagnostic et de concertation avec les habitants (6 réunions de quartier fin 2021) qui a permis d'établir 10 objectifs déclinés en 50 actions.

### ÇA, C'EST FAIT :



- **Renforcer l'équipe** municipale de Propreté urbaine et faire l'acquisition d'un aspirateur électrique de voirie.
- Publier un **nouvel arrêté unique** fixant l'ensemble des règles du mieux-vivre ensemble et du respect du cadre de vie (lire page suivante).
- **Améliorer la collecte des déchets**, gérée par l'EPT, en intégrant les doléances des Athégiens au nouveau marché public, effectif depuis début avril 2022.
- Mettre en place un **dispositif de vidéoverbalisation** des dépôts sauvages.
- **Renforcer les interventions de nettoyage** sur les zones "sensibles" (RN7, avenues Marcel Sembat, Henri Dunant, Jacques Chirac, les parcs et jardins, autour des commerces et des aires de jeux...).
- Pour les commerces : mise en place de "**l'opération caddie**" et du "**plan cendrier**" (distribution de cendriers à tous ceux qui en feront la demande).
- Implanter davantage de **corbeilles** de rue et de **canibox**.
- **Associer les habitants** grâce à des actions de sensibilisation et sur le terrain.
- Développer la nature en ville pour **favoriser la biodiversité et l'embellissement** du cadre de vie (plantations d'arbres et des pieds d'arbres, de prairies fleuries, création du jardin partagé Jules Vallès... lire p.14).

Les règles du vivre ensemble en un seul document :

# L'ARRÊTÉ UNIQUE CADRE DE VIE

Collectes et gestion des déchets et du tri sélectif, dépôts sauvages, sanctions prévues, réglementations en matière de nuisances sonores... Le nouvel arrêté Cadre de vie, publié le 3 octobre 2022, regroupe toutes les règles de savoir vivre pour une ville plus belle, plus propre, ensemble.

**Tout contrevenant aux règles énoncées dans l'arrêté Cadre de vie s'expose aux amendes soumises au regard du Code pénal et du Code de l'environnement :**

Type d'infraction	Amendes
Dépôt contraire au règlement de collecte (tri, jour, horaire)	De 35 € à 75 €, selon le respect de la date de paiement et jusqu'à 150 € en cas de défaut de paiement.
Dépôt qui entrave la libre circulation sur la voie publique	De 135 € jusqu'à 750 €.

**Cas particulier des dépôts sauvages :**

Type d'infraction	Amendes
Petits dépôts : déchets pique-nique, sacs d'ordures ménagères...	De 135 € à 675 €.
Petits et moyens dépôts de déchets non dangereux amenés avec un véhicule : électroménager, meubles, épaves de véhicules...	De 1 500 € à 3 000 €. 15 000 € en cas de récidive.
Dépôts présentant un impact sur l'environnement ou la santé (gros dépôts, déchets dangereux, toxiques, de bricolage...	Délit puni de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende à 375 000 € pour les personnes morales.

# LES 10 COMMANDEMENTS DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

## MES DÉCHETS, JE NE JETTERAI PAS N'IMPORTE OÙ

Il est formellement interdit de jeter, en lieu public ou privé, tout objet, de quelque nature qu'il soit, en dehors des emplacements prévus à cet effet. Contrevenir à cette règle relève du "dépôt sauvage d'ordures" et est passible d'amendes (voir p.19).

Aussi, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier de ces collectes (à retrouver à la fin de ce guide).



1



## MES POUBELLES, JE SORTIRAI ET RENTRERAI AUX HEURES PRÉVUES

Lorsque la collecte a lieu l'après-midi, les conteneurs doivent être **sortis le jour même avant 12h**. Ils doivent être rentrés après la collecte, **au plus tard à 21h le jour même**.

Lorsque la collecte a lieu en matinée, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir à partir de 18h. Ils doivent être rentrés après la collecte, au plus tard :

- À 12h le jour même pour les résidences collectives et commerces
- À 21h le jour même pour les résidences individuelles (maisons, pavillons notamment).
- Les encombrants sont à sortir la veille au soir de la collecte (voir p.8).

## MES DÉCHETS, JE TRIERAI (BIEN)

Avec l'extension des consignes de tri (voir p.7), la majeure partie des emballages peuvent désormais être recyclés. Un geste essentiel pour ne pas que ces déchets qui pourraient être valorisés finissent enfouis ou incinérés. Le tout pour préserver les ressources naturelles et limiter la pollution.



# 4

## MON MÉGOT, DANS UN CENDRIER J'ÉCRASERAI

Les résidus de cigarettes peuvent mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader... La Ville installera bientôt des cendriers autour des commerces volontaires. Et s'il n'y en a pas à proximité, on l'écrase sur le sol et on le jette, bien éteint, dans une corbeille de rue.



# 5



## MES BIODÉCHETS, JE COMPOSTERAI

Allégez vos poubelles et créez votre propre terreau grâce au compostage. Collectif ou individuel, l'Établissement Public Grand-Orly met à disposition le matériel et propose des formations (voir p.13).

# 6

## LES CROTTES DE MON CHIEN, JE RAMASSERAI

Propriétaires de chiens, vous avez l'obligation de ramasser la déjection qu'occasionne votre compagnon à quatre pattes sur la voie publique, les trottoirs, parcs et jardins... 50 distributeurs de sacs dédiés (canibox) à votre disposition. Bien entendu, ces sacs doivent ensuite être fermés et jetés dans une poubelle. Ne pas respecter ce principe vous expose à une contravention de 135 € !

# 7

## DEVANT CHEZ MOI, JE BALAIERAI



Selon la réglementation nationale en vigueur, la propreté et le désherbage des trottoirs ainsi que des pieds de mur au droit des façades relèvent de la responsabilité des riverains. À l'automne, les riverains sont ainsi tenus de balayer les feuilles mortes, tout comme il leur incombe de déblayer la neige et la glace devant chez eux (des bacs à sel sont mis à disposition par la Ville). Pour les pieds de mur, voir les dispositions prises par la Ville (voir p.14).

# MON CHIEN, JE TIENDRAI EN LAISSE *(ET NE L'EMMÈNERAI PAS OÙ C'EST INTERDIT)*

Les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et privées ouvertes au public, dans les jardins communaux, squares ouverts au public. L'accès aux bâtiments et équipements publics, aires de jeux d'enfants, bacs à sable, parterres de fleurs, bassins et fontaines, leur est interdit, même tenus en laisse.



8



9

# MA VOITURE, JE NE RÉPARERAI NI NE NETTOIERAI N'IMPORTE OÙ

Les réparations “sauvages”, hors urgence (changement de pneus crevés, d'ampoules ou de batterie...) sont interdites sur la voie publique. Sont également interdits les déversements des matières de vidange, qui doivent être déposées en déchèterie ou à des endroits prévus à cet effet.

Aussi, le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation, les berges et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics.

# 10

## LA TRANQUILLITÉ DE MES VOISINS, JE RESPECTERAI



Retrouvez l'ensemble de la réglementation en vigueur dans l'arrêté unique "Cadre de vie" sur le site de la ville ou en flashant ce QR code.

Tout bruit excessif (occasionné par des travaux, des rassemblements festifs, des animaux, des véhicules...), que ce soit dans des habitations ou sur le domaine public, est réprimandé. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore (bétonnières, tondeuses à gazon, tronçonneuses...), **sont autorisés les jours ouvrables de 8h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h.** La Police municipale est habilitée à intervenir pour constater ce type de nuisances, et, après rappel à l'ordre, peut dresser des contraventions allant de 150 à 1500 €, selon les cas.

# COLLECTE DE VERRE :

# CE QUI CHANGE EN AVRIL

**La fréquence de la collecte du verre va évoluer à compter du 3 avril prochain sur l'ensemble de la ville.** La campagne de déploiement et de remplacement des petits seaux de 35 litres a été effectuée en novembre et décembre derniers. Dorénavant, l'ensemble des foyers vivant en pavillon a un bac d'une contenance de 120 litres.

**La collecte du verre qui était organisée les jeudis après-midi des semaines impaires, pour les deux secteurs pavillonnaires, sera désormais assurée :**

- Pour le secteur 1\*, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, toujours en après-midi.
- Pour le secteur 2\*\*, le 2<sup>e</sup> jeudi du mois, en après-midi également.
- Concernant les rues Simone Veil et Rosa Parks (programme France Pierre), ainsi que les rues limitrophes Voltaire, Paix et la voie verte (entre le N°1 et le N°76), la collecte du verre qui était assurée le vendredi des semaines impaires, en matinée, le sera, à partir du 3 avril 2023, le 4<sup>e</sup> vendredi du mois, en matinée.
- Pour le secteur des grands collectifs/Centre-ville d'Athis/N7/Avenues Jacques Chirac et de Verdun, la collecte du jeudi après-midi, semaine paire, sera assurée le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, toujours en après-midi.

\*Secteur 1 : zones pavillonnaires du Plateau, du centre-ville et Noyer Renard.

\*\*Secteur 2 : zones pavillonnaires de Mons, du Val et la Cité de l'Air.



La conteneurisation permet d'améliorer les conditions de travail des salariés sur la collecte en porte-à-porte des déchets en verre.

La nouvelle fréquence de collecte permet aussi de diminuer le nombre de passages des camions, favorisant la fluidité du trafic : moins de nuisances sonores et moins de pollution.



## VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE NOUVEAU BAC ?

Contactez le pôle gestion des déchets du Grand-Orly Seine Bièvre au :  
01 78 18 22 24  
ou écrire à :  
[dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr](mailto:dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr)  
Les seaux de 35 litres ne sont plus collectés.

Secteurs	Depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2023	
	Jour de passage	Période
Secteur 1 : zones pavillonnaires du Plateau, du centre-ville et Noyer Renard.	1 <sup>er</sup> jeudi du mois	Après-midi
Secteur 2 : zones pavillonnaires de Mons, du Val et la Cité de l'Air.	2 <sup>e</sup> jeudi du mois	Après-midi
Secteur 3 : grands collectifs/centre-ville/N7/Avenue Jacques Chirac	4 <sup>e</sup> jeudi du mois	Après-midi
Secteur 4 : rues Simone Veil, Rosa Parks,Voltaire, de la Paix et Voie Verte	4 <sup>e</sup> vendredi du mois	Matin



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

## ATHIS-MONS

### SECTEUR PAVILLONNAIRES SECTEUR 1 : PLATEAU, CENTRE-VILLE

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

[grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets](http://grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets)



**CITEO**  
Déchets communaux et  
recyclés de 300 produits



JANVIER	
DIM 1	
LUN 2	01
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	02
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	03
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	04
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	05
MAR 31	

FÉVRIER	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	06
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	07
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	08
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	09
MAR 28	

MARS	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	10
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	11
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	12
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	13
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	
VEN 31	

AVRIL	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	14
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	15
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	

MAI	
LUN 1	18
MAR 2	
MER 3	
JEU 4	
VEN 5	
SAM 6	
DIM 7	
LUN 8	19
MAR 9	
MER 10	
JEU 11	
VEN 12	
SAM 13	
DIM 14	
MAR 15	20
MER 16	
JEU 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	
MAR 31	

JUIN	
JEU 1	
VEN 2	
SAM 3	
DIM 4	
LUN 5	23
MAR 6	
MER 7	
JEU 8	
VEN 9	
SAM 10	
DIM 11	
LUN 12	24
MAR 13	
MER 14	
JEU 15	
VEN 16	
SAM 17	
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	21
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	26
MAR 27	
MER 28	
JEU 29	
VEN 30	

#### ORDURES MÉNAGÈRES :

**Lundi et jeudi.**

Restes alimentaires et déchets non recyclables.

**À sortir avant 12 h (Collecte l'après-midi)**

#### EMBALLAGES ET PAPIERS :

**Vendredi.**

**En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu :**

Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîtes de conserve, aérosols, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux et magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

#### la VERRE :

**✓ Acapter d'avril 2023, 1<sup>er</sup> jeudi du mois**

✓ Bocaux, bouteilles, flacons, pots.

⊗ Vaisselle.

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

#### DECHETS VÉGÉTAUX :

**Mercredi, du 15 mars au 15 décembre  
+ 2<sup>e</sup> mercredi (janv.) et 3<sup>e</sup> mercredi (fév.)**

⊗ - 3 fagots attachés avec de la ficelle (1,50 m de long max, diamètre des branches limité à 5 cm max) ou en sacs à déchets verts

- et 3 sacs env. 100 L laissés ouverts

- courant 2023 : dotation en bacs 240 L

⊗ Terre, souches.

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

#### ENCOMBRANTS :

**2<sup>e</sup> mardi du mois**

⊗ Bois, ferraille, gros carton, meubles.

Limité à 2m<sup>2</sup> et 1,5m de long max par adresse.

⊗ À sortir la veille au soir.

⊗ **Sont exclus de la collecte :** Pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électro-ménager, objets avec du verre, miroirs.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

**Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.**

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

01 78 18 22 24

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

ATHIS-MONS

SECTEUR PAVILLONNAIRES SECTEUR 1 : PLATEAU, CENTRE-VILLE

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
SAM 1		MAR 1		VEN 1		DIM 1		MER 1		VEN 1	
DIM 2		MER 2		SAM 2		LUN 2		JEU 2		SAM 2	
LUN 3		JEU 3		DIM 3		MAR 3		VEN 3		DIM 3	
MAR 4		VEN 4		LUN 4		MER 4		SAM 4		LUN 4	
MER 5		SAM 5		MAR 5		JEU 5		DIM 5		MAR 5	
JEU 6		DIM 6		MER 6		VEN 6		LUN 6		MER 6	
VEN 7		LUN 7		JEU 7		SAM 7		MAR 7		JEU 7	
SAM 8		MAR 8		VEN 8		DIM 8		MER 8		VEN 8	
DIM 9		MER 9		SAM 9		LUN 9		JEU 9		SAM 9	
LUN 10		JEU 10		DIM 10		MAR 10		VEN 10		DIM 10	
MAR 11		VEN 11		LUN 11		MER 11		SAM 11		LUN 11	
MER 12		SAM 12		MAR 12		JEU 12		DIM 12		MAR 12	
JEU 13		DIM 13		MER 13		VEN 13		LUN 13		MER 13	
VEN 14		LUN 14		JEU 14		SAM 14		MAR 14		JEU 14	
SAM 15		MAR 15		VEN 15		DIM 15		MER 15		VEN 15	
DIM 16		MER 16		SAM 16		LUN 16		JEU 16		SAM 16	
LUN 17		JEU 17		DIM 17		MAR 17		VEN 17		DIM 17	
MAR 18		VEN 18		LUN 18		MER 18		SAM 18		LUN 18	
MER 19		SAM 19		MAR 19		JEU 19		DIM 19		MAR 19	
JEU 20		DIM 20		MER 20		VEN 20		LUN 20		MER 20	
VEN 21		LUN 21		JEU 21		SAM 21		MAR 21		JEU 21	
SAM 22		MAR 22		VEN 22		DIM 22		MER 22		VEN 22	
DIM 23		MER 23		SAM 23		LUN 23		JEU 23		SAM 23	
LUN 24		JEU 24		DIM 24		MAR 24		VEN 24		DIM 24	
MAR 25		VEN 25		LUN 25		MER 25		SAM 25		LUN 25	
MER 26		SAM 26		MAR 26		JEU 26		DIM 26		MAR 26	
VEN 27		DIM 27		MER 27		VEN 27		LUN 27		MER 27	
VEN 28		LUN 28		JEU 28		SAM 28		MAR 28		JEU 28	
SAM 29		MAR 29		VEN 29		DIM 29		MER 29		VEN 29	
DIM 30		MER 30		SAM 30		LUN 30		JEU 30		SAM 30	
LUN 31		JEU 31		MAR 31		MAR 31				DIM 31	

## MON QUARTIER

Vérifiez que ce document concerne bien le secteur où vous habitez.

Sentier des 3 Ormes Rue Albert Thomas Rue des Acacias Avenue Alsace Lorraine Rue Ambroise Croizat Rue Anatole France Rue André Godecaux Rue de l'Avenir Rue de l'Aviation Rue de la Bastille Rue du Bel Respiro Rue Bayetto - hors angle RN7 Rue du Bellevue Rue Berthouet Rue Camélinat Avenue des Ceisiers Rue Charles Fourier Allée des Charmettes Rue des Chênes Rue de la Concorde - hors angle RN7 Avenue Condorcet Rue des Coquelicots Boulevard des Dahlias Rue du Docteur Roux Rue G. Dubouille Rue Edmond Lefevre Rue Edmond Yvon Rue Emery Rue Ferdinand Buisson Rue des Fleurs Rue Floréal Impasse de la Fontaine Avenue Foucher de Careil - hors 53 Rue Françoise Dolto Rue de la Fraternité Rue Gabriel Vinot	Rue de la Gaité - hors 2 Rue Georges Fournier Rue Germaine Tilon - hors angle de Bellevue Sentier du Grand Ru Rue des Gravilliers Rue Henri Barbusse Rue Henri Hamel Rue Henri Pinson Rue des Jardiniers Rue Jean Camus Rue Jean Moulin Avenue Jean-Baptiste de la Salle Rue Jean-Jacques Frugier Avenue Jean-Jacques Rousseau Avenue Jean-Pierre Benard - hors 12,14,19,23,25,27,39, 49 bis, 63, 65 Rue Joséphine Baker - hors 1, 3 angle RN7 Rue Jules Ferry Avenue Jules Guesde Avenue Jules Vaillys - hors 2 bis, 38 angle RN7, 127 Rue Langlais Rue Léon Maurice Normann Rue de la Liberté Rue des Lilas Rue Lionel Dubray Rue Louis Devellet Rue Louis Pretre Rue Mallet Boulevard Marcel Perdereau Avenue Marcel Sembat - hors 2 au 36,5,26,45, 49, 52, 74, 81 au 83 Rue Marcel Thévenet	Rue Marcelle Henry Rue du Marché Rue du Maréchal Leclerc Rue Marx Dormoy Avenue Maryse Bastié Rue Maurice GUILLOIN Avenue Montesquieu Route de Monthlery Rue de la Mutualité Rue Parmentier Avenue Pasteur Avenue Paul Simon Rue des Pavillons Rue du Petit Bois Rue Pierre Brossette Rue Pierre Curie Rue des Pitourées Avenue de la Plaine Rue des Plantes - hors 96 au 108 et 70 au 72 Rue du Plateau Rue de la Pointe Rue de la Pompe Impasse du Potager Rue du Potager Rue du Progrès Rue du Puits Rue de la Pyramide Rue René Chartron Rue Roland Lambert Rue de la Solidarité Allée Sylvie Rue de l'Union Rue Victor Basch Rue Victor Hugo Rue des Violettes Rue de la Voie verte - hors 1 au 76
--	--	--

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Consigne de tris, collectes, bac cassé, badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants sur :  
**GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR** (rubrique au quotidien)  
ou au 01 78 18 22 24



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

## ATHIS-MONS

## SECTEUR PAVILLONNAIRES SECTEUR 2 : MONS, VAL, CITÉ DE LAIR

POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES, UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS ET BESOINS CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

[grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets](http://grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets)



CITEO  
Déchets communaux  
recyclés et 3 000 produits



JANVIER	
DIM 1	
LUN 2	01
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	02
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	03
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	04
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	05
MAR 31	

FÉVRIER	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	06
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	07
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	08
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	09
MAR 28	

MARS	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	10
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	11
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	12
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	13
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	
VEN 31	

AVRIL	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	14
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	15
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	

MAI	
LUN 1	18
MAR 2	
MER 3	
JEU 4	
VEN 5	
SAM 6	
DIM 7	
LUN 8	19
MAR 9	
MER 10	
JEU 11	
VEN 12	
SAM 13	
DIM 14	
MAR 15	20
MER 16	
JEU 18	
VEN 19	
SAM 20	
DIM 21	
LUN 22	21
MAR 23	
MER 24	
JEU 25	
SAM 27	
DIM 28	
LUN 29	22
MAR 30	
MER 31	

JUIN	
JEU 1	
VEN 2	
SAM 3	
DIM 4	
LUN 5	23
MAR 6	
MER 7	
JEU 8	
VEN 9	
SAM 10	
DIM 11	
LUN 12	24
MAR 13	
MER 14	
JEU 15	
VEN 16	
SAM 17	
DIM 18	
LUN 19	25
MAR 20	
MER 21	
JEU 22	
VEN 23	
SAM 24	
DIM 25	
LUN 26	26
MAR 27	
MER 28	
JEU 29	
VEN 30	

### ORDURES MÉNAGÈRES :

**Lundi et jeudi.**

Restes alimentaires et déchets non recyclables.

**À sortir avant 12 h (Collecte l'après-midi)**

### EMBALLAGES ET PAPIERS :

**Vendredi.**

**En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu :**

Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîtes de conserve, aérosols, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux et magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

### la VERRE :

**À compter d'avril 2023, 2<sup>e</sup> jeudi du mois**

Bocaux, bouteilles, flacons, pots.

Vaisselle.

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### DECHETS VÉGÉTAUX :

**Mercredi, du 15 mars au 15 décembre + 2<sup>e</sup> mercredi (janv.) et 3<sup>e</sup> mercredi (fév.)**

- 3 fagots attachés avec de la ficelle (1,50 m de long max, diamètre des branches limité à 5 cm max) ou en sacs à déchets verts

- et 3 sacs env. 100 L laissés ouverts

- courant 2023 : dotation en bacs 240 L

Terre, souches.

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### ENCOMBRANTS :

**4<sup>e</sup> mardi du mois**

Bois, ferraille, gros carton, meubles.

Limité à 2m<sup>3</sup> et 1,5m de long max par adresse.

À sortir la veille au soir.

**Sont exclus de la collecte :** Pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électro-ménager, objets avec du verre, miroirs.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

01 78 18 22 24

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

ATHIS-MONS

SECTEUR PAVILLONNAIRES SECTEUR 2 : MONS, VAL, CITÉ DE LAIR

## MON QUARTIER

Vérifiez que ce document concerne bien le secteur où vous habitez.

Avenue du 18 avril - hors  
124-124B-1-3-5-7-106-145-129-  
131-125-127

Rue d'Ablon  
Rue de l'Albatros  
Rue Alexandre Pichaudou  
Rue André Corouge  
Rue André Launay  
Square Ariane  
Avenue Aristide Briand  
Allée Aubert  
Avenue Bernard Lathière  
Rue Bertrand Maugome  
Sentier des Blancs Manteaux

Rue Boucherat  
Avenue du Bourbonnais  
Sentier des Calabres  
Rue Camille Desmoulins  
Rue Carnot

Rue Caron - hors 111  
Allée Chabrier  
Rue de Champagne  
Rue champsaur

Rue du Chanoine Laurent  
Rue Charles Lindbergh  
Avenue du Château de Chaigès  
Sentier du Chemin de Fer

Avenue Constance  
Rue Corvisart  
Square des Cottages  
Rue Dagobert  
Rue du Docteur Calmette

Rue du Docteur Guerin - hors 6  
Rue Edouard Vaillant - hors  
résidence des coleaux

Sentier de l'Égypte  
Rue Emile Lécivain  
Rue Emile Zola  
Allée Erlanger

Rue Eugène Pierre Marielle  
Rue Eugène Rayé

Avenue de l'Europe  
Rue Fernand Clavère  
Sentier de la Fontaine  
Chemin de la Forge - hors  
collège

Allée Gabriel Faure  
Rue Gabriel Peri  
Rue de la Gare  
Rue Gaston Genin  
rue du Général Koeing

Rue Georges Bizet  
Sentier du Grand Ru  
Hameau des Grives  
Rue des Guyards

Allée Hector Berlioz  
Rue Henri Gourmelin  
Rue Henri Guillaumet  
Rue Henri Laire

Hameau des Hironnelles  
Impasse du quai de l'Industrie  
Quai de l'Industrie - hors 15-17

Rue Isabay  
Rue de la Jacana  
Rue Jacqueline Auriol  
Sentier Jean Bouille

Avenue Jean Jaures - hors  
118-118B et 120  
Rue Jean Lagrive  
Rue Jean Lavidaie

Rue Jean le Stradic  
Impasse Jean le Stradic  
Rue Jean Leduff  
Avenue Jean Mermoz

Villa Jeanne  
Rue Jules Simon  
Rue de Jurisy  
Grand Sentier

Avenue du Maréchal Juin  
Rue Marguerite - Hors 7-9 et 11  
Rue Maurice Gunsbourg  
Avenue Maurice Nogués

Allée Maurice Ravet  
Hameau des Mésanges  
Rue du Miroir  
Rue de Mons

Rue de la Montagne de Mons  
- hors 7-9  
Chemin de la Muette  
Rue du Musée

Rue Mollet - hors 1 au 29  
Rue Mungesser et Coli  
Rue Olivier Leroux  
Quai de l'Orge

Impasse du quai de l'Orge  
Promenade de l'Orge  
Sentier d'Orgeval  
Rue d'Orléans

Rue du Parc d'Athis  
Rue Paul Henri Chailine  
Rue Paul Lafargue  
Rue Pierre Burello

Impasse Pierre Viole  
Rue des Pistes  
Rue de la Plaine Basse - hors  
foyer Adoma

Rue de la Prairie  
Rue de la Prévoyance  
Rue Robert Bajac  
Rue Robert Schumann - hors  
143 et 8

Rue Roland Garros  
Rue Roquelaura  
Sentier des Rossignols  
Place Rothenburg Ob Der Tauber

Rue Scudery  
Quai de Seine  
Grand Sentier  
Rue de la sterne

Rue du Vercors  
Rue des Vignes

### JUILLET

SAM	1	
DIM	2	
LUN	3	
MAR	4	
MER	5	
JEU	6	
VEN	7	
SAM	8	
DIM	9	
LUN	10	
MAR	11	
MER	12	
JEU	13	
VEN	14	
SAM	15	
DIM	16	
LUN	17	
MAR	18	
MER	19	
JEU	20	
VEN	21	
SAM	22	
DIM	23	
LUN	24	
MAR	25	
MER	26	
JEU	27	
VEN	28	
SAM	29	
DIM	30	
LUN	31	

### AOÛT

MAR	1	
MER	2	
JEU	3	
VEN	4	
SAM	5	
DIM	6	
LUN	7	
MAR	8	
MER	9	
JEU	10	
VEN	11	
SAM	12	
DIM	13	
LUN	14	
MAR	15	
MER	16	
JEU	17	
VEN	18	
SAM	19	
DIM	20	
LUN	21	
MAR	22	
MER	23	
JEU	24	
VEN	25	
SAM	26	
DIM	27	
LUN	28	
MAR	29	
MER	30	
JEU	31	

### SEPTEMBRE

VEN	1	
SAM	2	
DIM	3	
LUN	4	
MAR	5	
MER	6	
JEU	7	
VEN	8	
SAM	9	
JEU	10	
LUN	11	
MAR	12	
MER	13	
JEU	14	
VEN	15	
SAM	16	
DIM	17	
LUN	18	
MAR	19	
MER	20	
JEU	21	
VEN	22	
SAM	23	
DIM	24	
LUN	25	
MAR	26	
MER	27	
VEN	29	
SAM	30	

### OCTOBRE

DIM	1	
LUN	2	
MAR	3	
JEU	4	
MER	5	
VEN	6	
SAM	7	
DIM	8	
LUN	9	
MAR	10	
MER	11	
JEU	12	
VEN	13	
SAM	14	
DIM	15	
LUN	16	
MAR	17	
MER	18	
JEU	19	
VEN	20	
SAM	21	
DIM	22	
LUN	23	
MAR	24	
MER	25	
JEU	26	
VEN	27	
SAM	28	
DIM	29	
LUN	30	
MAR	31	

### NOVEMBRE

MER	1	
JEU	2	
VEN	3	
SAM	4	
DIM	5	
LUN	6	
MAR	7	
MER	8	
JEU	9	
VEN	10	
SAM	11	
DIM	12	
LUN	13	
MAR	14	
MER	15	
JEU	16	
VEN	17	
SAM	18	
DIM	19	
LUN	20	
MAR	21	
MER	22	
JEU	23	
VEN	24	
SAM	25	
DIM	26	
LUN	27	
MAR	28	
MER	29	
JEU	30	

### DÉCEMBRE

VEN	1	
SAM	2	
DIM	3	
LUN	4	
MAR	5	
MER	6	
JEU	7	
VEN	8	
SAM	9	
DIM	10	
LUN	11	
MAR	12	
MER	13	
JEU	14	
VEN	15	
SAM	16	
DIM	17	
LUN	18	
MAR	19	
MER	20	
JEU	21	
VEN	22	
SAM	23	
DIM	24	
LUN	25	
MAR	26	
MER	27	
VEN	29	
SAM	30	
DIM	31	

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique  
en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Consigne de tris, collectes, bac cassé,  
badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants sur :  
**GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR (rubrique au quotidien)**  
ou au 01 78 18 22 24

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

## ATHIS-MONS

RUES LIMITOPHES : RUE VOLTAIRE, RUE DE LA PAIX, VOIE VERTE (N° 1 À 76)

POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES, UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS ET BESOINS CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

grandorlyseinebièvre.fr  
au-quotidien/déchets



CITEO  
Déchets ménagers non recyclés, voir à votre adresse.



JANVIER	
DIM 1	
LUN 2	01
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	02
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	03
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	04
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	05
MAR 31	

FÉVRIER	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	06
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	07
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	08
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	09
MAR 28	

MARS	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	10
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	11
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	12
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	13
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	
VEN 31	

AVRIL	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	14
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	15
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	

MAI	
LUN 1	18
MAR 2	
MER 3	
JEU 4	
VEN 5	
SAM 6	
DIM 7	
LUN 8	19
MAR 9	
MER 10	
JEU 11	
VEN 12	
SAM 13	
DIM 14	
LUN 15	20
MAR 16	
MER 17	
JEU 18	
VEN 19	
SAM 20	
DIM 21	
LUN 22	21
MAR 23	
MER 24	
JEU 25	
VEN 26	
SAM 27	
DIM 28	
LUN 29	22
MAR 30	
MER 31	

JUIN	
JEU 1	
VEN 2	
SAM 3	
DIM 4	
LUN 5	23
MAR 6	
MER 7	
JEU 8	
VEN 9	
SAM 10	
DIM 11	
LUN 12	24
MAR 13	
MER 14	
JEU 15	
VEN 16	
SAM 17	
DIM 18	
LUN 19	25
MAR 20	
MER 21	
JEU 22	
VEN 23	
SAM 24	
DIM 25	
LUN 26	26
MAR 27	
MER 28	
JEU 29	
VEN 30	

### ORDURES MÉNAGÈRES :

**Mardi et Vendredi.**  
Restes alimentaires et déchets non recyclables.  
**À sortir la veille au soir de la collecte**

### EMBALLAGES ET PAPIERS :

**Lundi.**  
En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu :

Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîtes de conserve, aérosols, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux et magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

### VERRE :

**À compter d'avril 2023, 4<sup>e</sup> vendredi du mois**  
Bocaux, bouteilles, flacons, pots.  
 **Vaisselle.**

**À sortir la veille au soir de la collecte**

### DÉCHETS VÉGÉTAUX :

**Mardi, du 15 mars au 15 décembre**

**+ 2<sup>e</sup> mardi (janv.) et 3<sup>e</sup> mardi (fév.)**

- 3 fagots attachés avec de la ficelle (1,50 m de long max, diamètre des branches limité à 5 cm max) ou en sacs à déchets verts
- et 3 sacs env. 100 L laissés ouverts
- courant 2023 : dotation en bacs 240 L

**Terre, souches.**

**À sortir la veille au soir de la collecte**

### ENCOMBRANTS :

**Sur rendez-vous**  
via l'application « Grand-Orly RDV déchets »  
téléchargeable en flashant le QR Code  
ou au 01 78 18 22 24

**Bois, ferraille, gros carton, meubles.**  
Limité à 2m<sup>2</sup> et 1,5m de long max par adresse.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

**Sont exclus de la collecte :** Pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électro-ménager, objets avec du verre, miroirs.

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

**ATHIS-MONS**

RUES LIMITOPHES : RUE VOLTAIRE, RUE DE LA PAIX, VOIE VERTE (N° 1 À 76)

JUILLET	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	27
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	28
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	29
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	30
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	
LUN 31	31

AOÛT	
MAR 1	
MER 2	
JEU 3	
VEN 4	
SAM 5	
DIM 6	
LUN 7	32
MAR 8	
MER 9	
JEU 10	
VEN 11	
SAM 12	
DIM 13	
LUN 14	33
MAR 15	
MER 16	
JEU 17	
VEN 18	
SAM 19	
DIM 20	
LUN 21	34
MAR 22	
MER 23	
JEU 24	
VEN 25	
SAM 26	
DIM 27	
LUN 28	35
MAR 29	
MER 30	
JEU 31	

SEPTEMBRE	
VEN 1	
SAM 2	
DIM 3	
LUN 4	36
MAR 5	
MER 6	
JEU 7	
VEN 8	
SAM 9	
DIM 10	
LUN 11	37
MAR 12	
MER 13	
JEU 14	
VEN 15	
SAM 16	
DIM 17	
LUN 18	38
MAR 19	
MER 20	
JEU 21	
VEN 22	
SAM 23	
DIM 24	
LUN 25	39
MAR 26	
MER 27	
JEU 28	
VEN 29	
SAM 30	

OCTOBRE	
DIM 1	
LUN 2	40
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
MER 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	41
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	42
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	43
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	44
MAR 31	

NOVEMBRE	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	45
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	46
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	47
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	48
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	

DÉCEMBRE	
VEN 1	
SAM 2	
DIM 3	
LUN 4	49
MAR 5	
MER 6	
JEU 7	
VEN 8	
SAM 9	
DIM 10	
LUN 11	50
MAR 12	
MER 13	
JEU 14	
VEN 15	
SAM 16	
DIM 17	
LUN 18	51
MAR 19	
MER 20	
JEU 21	
VEN 22	
SAM 23	
DIM 24	
LUN 25	52
MAR 26	
MER 27	
JEU 28	
VEN 29	
SAM 30	
DIM 31	

## MON QUARTIER

Vérifiez que ce document concerne bien le secteur où vous habitez.

Rue de la Paix  
Rue Voltaire  
Rue de la Voie verte - uniquement du 1 au 76

**APPLI**  
disponible

**01 78 18 22 24**

grandorlyseinebievre.fr



Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



**BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?**  
Consigne de tris, collectes, bac cassé, badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants sur : **GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR** (rubrique au quotidien) ou au **01 78 18 22 24**

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

## ATHIS-MONS

RUES ROSA PARK ET SIMONE VEIL - PROGRAMME FRANCE PIERRE

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

01 78 18 22 24

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets



CITEO  
Déchets communaux  
recyclés et 3 000 produits



JANVIER	
DIM 1	
LUN 2	01
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	02
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	03
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	04
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	05
MAR 31	

FÉVRIER	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	06
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	07
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	08
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	09
MAR 28	

MARS	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	10
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	11
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	12
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	13
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	
VEN 31	

AVRIL	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	14
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	15
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	

MAI	
LUN 1	18
MAR 2	
MER 3	
JEU 4	
VEN 5	
SAM 6	
DIM 7	
MAR 8	19
MAR 9	
MER 10	
JEU 11	
VEN 12	
SAM 13	
DIM 14	
LUN 15	20
MAR 16	
MER 17	
JEU 18	
VEN 19	
SAM 20	
DIM 21	
LUN 22	21
MAR 23	
MER 24	
JEU 25	
VEN 26	
SAM 27	
DIM 28	
LUN 29	22
MAR 30	
MER 31	

JUIN	
JEU 1	
VEN 2	
SAM 3	
DIM 4	
LUN 5	23
MAR 6	
MER 7	
JEU 8	
VEN 9	
SAM 10	
DIM 11	
LUN 12	24
MAR 13	
MER 14	
JEU 15	
VEN 16	
SAM 17	
DIM 18	
LUN 19	25
MAR 20	
MER 21	
JEU 22	
VEN 23	
SAM 24	
DIM 25	
LUN 26	26
MAR 27	
MER 28	
JEU 29	
VEN 30	

### ORDURES MÉNAGÈRES :

Mardi, jeudi et samedi.  
Restes alimentaires et déchets non recyclables.  
À sortir la veille au soir de la collecte

### EMBALLAGES ET PAPIERS :

Lundi et vendredi.  
En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu :

Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîtes de conserve, aérosols, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux et magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

À sortir la veille au soir de la collecte

### la VERRE :

À compter d'avril 2023, 4<sup>e</sup> vendredi du mois

- ☑ Bocaux, bouteilles, flacons, pots.
- ☑ Vaisselle.

À sortir la veille au soir de la collecte

### EMCOMBRANTS :

Jeu de semaines paires

- ☑ Bois, ferraille, gros carton, meubles.
- ☑ Limité à 2m<sup>2</sup> et 1,5m de long max par adresse.

À sortir la veille au soir.

- ☑ Sont exclus de la collecte : Pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électro-ménager, objets avec du verre, miroirs.

À sortir la veille au soir de la collecte

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

01 78 18 22 24

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

**ATHIS-MONS**

RUES ROSA PARK ET SIMONE VEIL - PROGRAMME FRANCE PIERRE

## MON QUARTIER

Vérifiez que ce document concerne bien le secteur où vous habitez.

Rue Rosa Park  
Rue Simone Veil

JUILLET	
SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	27
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	28
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	29
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	30
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	
LUN 31	31

AOÛT	
MAR 1	
MER 2	
JEU 3	
VEN 4	
MAR 5	
DIM 6	
LUN 7	32
MAR 8	
MER 9	
JEU 10	
VEN 11	
SAM 12	
DIM 13	
LUN 14	33
MAR 15	
MER 16	
JEU 17	
VEN 18	
MAR 19	
DIM 20	
LUN 21	34
MAR 22	
MER 23	
JEU 24	
VEN 25	
SAM 26	
DIM 27	
LUN 28	35
MAR 29	
MER 30	
JEU 31	

SEPTEMBRE	
VEN 1	
SAM 2	
DIM 3	
LUN 4	36
MAR 5	
MER 6	
JEU 7	
VEN 8	
SAM 9	
DIM 10	
LUN 11	37
MAR 12	
MER 13	
JEU 14	
VEN 15	
SAM 16	
DIM 17	
LUN 18	38
MAR 19	
MER 20	
JEU 21	
VEN 22	
SAM 23	
DIM 24	
LUN 25	39
MAR 26	
MER 27	
JEU 28	
VEN 29	
SAM 30	

OCTOBRE	
DIM 1	
LUN 2	40
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	41
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	42
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	43
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	44
MAR 31	

NOVEMBRE	
MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
MAR 5	
LUN 6	45
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	46
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	47
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	48
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	

DÉCEMBRE	
VEN 1	
SAM 2	
DIM 3	
LUN 4	49
MAR 5	
MER 6	
JEU 7	
VEN 8	
SAM 9	
DIM 10	
LUN 11	50
MAR 12	
MER 13	
JEU 14	
VEN 15	
SAM 16	
DIM 17	
LUN 18	45
MAR 19	
MER 20	
JEU 21	
VEN 22	
SAM 23	
DIM 24	
LUN 25	52
MAR 26	
MER 27	
JEU 28	
VEN 29	
SAM 30	
DIM 31	

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



**BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?**  
Consigne de tris, collectes, bac cassé, badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants sur : **GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR** (rubrique au quotidien) ou au 01 78 18 22 24

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

## ATHIS-MONS

SECTEUR GRANDS COLLECTIFS / CENTRE VILLE D'ATHIS N7 /  
AVENUE CHIRAC, AVENUE DE VÉRDUN

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets



CITEO  
Diverses activités de  
recyclage et de valorisation

Grand  
Orly seine  
bièvre

### JANVIER

DIM 1	
LUN 2	01
MAR 3	
MER 4	
JEU 5	
VEN 6	
SAM 7	
DIM 8	
LUN 9	02
MAR 10	
MER 11	
JEU 12	
VEN 13	
SAM 14	
DIM 15	
LUN 16	03
MAR 17	
MER 18	
JEU 19	
VEN 20	
SAM 21	
DIM 22	
LUN 23	04
MAR 24	
MER 25	
JEU 26	
VEN 27	
SAM 28	
DIM 29	
LUN 30	05
MAR 31	

### FÉVRIER

MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	06
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	07
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	08
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	09
MAR 28	

### MARS

MER 1	
JEU 2	
VEN 3	
SAM 4	
DIM 5	
LUN 6	10
MAR 7	
MER 8	
JEU 9	
VEN 10	
SAM 11	
DIM 12	
LUN 13	11
MAR 14	
MER 15	
JEU 16	
VEN 17	
SAM 18	
DIM 19	
LUN 20	12
MAR 21	
MER 22	
JEU 23	
VEN 24	
SAM 25	
DIM 26	
LUN 27	13
MAR 28	
MER 29	
JEU 30	
VEN 31	

### AVRIL

SAM 1	
DIM 2	
LUN 3	14
MAR 4	
MER 5	
JEU 6	
VEN 7	
SAM 8	
DIM 9	
LUN 10	15
MAR 11	
MER 12	
JEU 13	
VEN 14	
SAM 15	
DIM 16	
LUN 17	16
MAR 18	
MER 19	
JEU 20	
VEN 21	
SAM 22	
DIM 23	
LUN 24	17
MAR 25	
MER 26	
JEU 27	
VEN 28	
SAM 29	
DIM 30	

### MAI

LUN 1	18
MAR 2	
MER 3	
JEU 4	
VEN 5	
SAM 6	
DIM 7	
LUN 8	19
MAR 9	
MER 10	
JEU 11	
VEN 12	
SAM 13	
DIM 14	
LUN 15	20
MAR 16	
MER 17	
JEU 18	
VEN 19	
SAM 20	
DIM 21	
LUN 22	21
MAR 23	
MER 24	
JEU 25	
VEN 26	
SAM 27	
DIM 28	
LUN 29	22
MAR 30	
MER 31	

### JUIN

JEU 1	
VEN 2	
SAM 3	
DIM 4	
LUN 5	23
MAR 6	
MER 7	
JEU 8	
VEN 9	
SAM 10	
DIM 11	
LUN 12	24
MAR 13	
MER 14	
JEU 15	
VEN 16	
SAM 17	
DIM 18	
LUN 19	25
MAR 20	
MER 21	
JEU 22	
VEN 23	
SAM 24	
DIM 25	
LUN 26	26
MAR 27	
MER 28	
JEU 29	
VEN 30	

### ORDURES MÉNAGÈRES :

**Lundi, mercredi et vendredi.**  
Restes alimentaires et déchets non recyclables.  
**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### EMBALLAGES ET PAPIERS :

**Mardi et vendredi.**  
**En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu :**  
Bouteilles, bidons, flacons, pots, tubes, sacs et blisters en plastique, barquettes et sachets en plastique et aluminium, boîtes de conserve, aérosols, capsules aluminium, emballages carton, briques alimentaires, journaux et magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.  
**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### VERRE :

**À compter d'avril 2023, 4<sup>e</sup> jeudi du mois**  
 Bocaux, bouteilles, flacons, pots, Vaisselle.

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### DÉCHETS VÉGÉTAUX : UNIQUEMENT PAVILLON

**Mercredi, du 15 mars au 15 décembre**  
**+ 2<sup>e</sup> mercredi (janv.) et 3<sup>e</sup> mercredi (fév.)**  
 3 fagots attachés avec de la ficelle (1,50 m de long max, diamètre des branches limité à 5 cm max) ou en sacs à déchets verts  
- et 3 sacs env. 100 L laissés ouverts  
- courant 2023 : dotation en bacs 240 L  
 Terre, souches

**À sortir avant 12 heures (Collecte l'après-midi)**

### ENCOMBRANTS :

**Mardi semaines paires**  
 Bois, ferraille, gros carton, meubles.  
Limité à 2m<sup>3</sup> et 1,5m de long max par adresse.  
À sortir la veille au soir.

**Sont exclus de la collecte :** Pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électro-ménager, objets avec du verre, miroirs.

**À sortir la veille au soir de la collecte**

Il est interdit de déposer ses déchets sur  
la voie publique en dehors des jours prévus  
au calendrier des collectes.

POUR RÉPONDRE À  
VOS ATTENTES, UN NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR TOUTES  
VOS QUESTIONS ET BESOINS  
CONCERNANT LES DÉCHETS :

**01 78 18 22 24**

grandorlyseinebievre.fr/  
au-quotidien/dechets

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

# Calendrier 2023 Collectes des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET  
EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

**ATHIS-MONS**

SECTEUR GRANDS COLLECTIFS / CENTRE VILLE D'ATHIS N7 /  
AVENUE CHIRAC, AVENUE DE VERDUN

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
SAM 1		MAR 1		VEN 1		DIM 1		MER 1		VEN 1	
DIM 2		MER 2		SAM 2		LUN 2		JEU 2		SAM 2	
LUN 3		JEU 3		DIM 3		MAR 3		VEN 3		DIM 3	
MAR 4		VEN 4		LUN 4		MER 4		SAM 4		LUN 4	
MER 5		SAM 5		MAR 5		JEU 5		DIM 5		MAR 5	
JEU 6		DIM 6		MER 6		DIM 6		VEN 6		MER 6	
VEN 7		LUN 7		JEU 7		SAM 7		MAR 7		JEU 7	
SAM 8		MAR 8		VEN 8		DIM 8		MER 8		VEN 8	
DIM 9		MER 9		SAM 9		LUN 9		JEU 9		SAM 9	
LUN 10		JEU 10		DIM 10		MAR 10		VEN 10		DIM 10	
MAR 11		VEN 11		LUN 11		MER 11		SAM 11		LUN 11	
MER 12		SAM 12		MAR 12		JEU 12		DIM 12		MAR 12	
JEU 13		DIM 13		MER 13		SAM 14		LUN 13		MER 13	
VEN 14		LUN 14		JEU 14		VEN 15		MAR 14		JEU 14	
SAM 15		MAR 15		VEN 15		SAM 15		MER 15		VEN 15	
DIM 16		MER 16		SAM 16		LUN 16		JEU 16		SAM 16	
LUN 17		JEU 17		DIM 17		MAR 17		VEN 17		DIM 17	
MAR 18		VEN 18		LUN 18		MER 18		SAM 18		LUN 18	
MER 19		SAM 19		MAR 19		JEU 19		DIM 19		MAR 19	
JEU 20		DIM 20		MER 20		MER 20		LUN 20		MER 20	
VEN 21		LUN 21		JEU 21		SAM 21		MAR 21		JEU 21	
SAM 22		MAR 22		VEN 22		DIM 22		MER 22		VEN 22	
DIM 23		MER 23		SAM 23		LUN 23		JEU 23		SAM 23	
LUN 24		JEU 24		MAR 24		MAR 24		VEN 24		DIM 24	
MAR 25		VEN 25		LUN 25		MER 25		SAM 25		LUN 25	
MER 26		SAM 26		MAR 26		JEU 26		DIM 26		MAR 26	
JEU 27		DIM 27		MER 27		VEN 27		LUN 27		MER 27	
VEN 28		LUN 28		JEU 28		SAM 28		MAR 28		JEU 28	
SAM 29		MAR 29		VEN 29		DIM 29		MER 29		VEN 29	
DIM 30		MER 30		SAM 30		LUN 30		JEU 30		SAM 30	
LUN 31		JEU 31		MAR 31		MAR 31				DIM 31	

Vérifiez que ce document concerne bien le secteur où vous habitez.

## ATHIS-MONS

Avenue du 18 Avril (1, 2, 3, 4, 5, 106, 124, 124 bis, 125, 127, 129, 131, 143)  
Place Albert Sarraut  
Allée Auber  
Rue de l'Aunette  
Rue Bayet (anglé N7)  
Rue des Blanc Fossés (coté pair)  
Rue de la Butte aux bergers  
Rue des Carreaux  
Rue Caron (111)  
Rue des Cernats  
Allée Chabrier  
Rue de Châtillon  
Rue Chaudron de Courcel (Clos Perrault)  
Chemin de la Forge (7, 9)  
Chemin du Fourchet  
Rue des Cheminots  
Rue du Clos Nolle (1 au 29)  
Impasse des Colibris  
Rue des Colombes  
Place de la Concorde (4)  
Place Deudon  
Rue du Docteur Calmette  
Rue du Docteur Guerin  
Rue Édouard Vaillant (95, 97)  
Place de l'Église  
Rue de l'Épinette  
Allée Értanger  
Rue Étienne Lebeau  
Rue de la Fosse au bois  
Rue Fosse popine  
Avenue Foucher de Careil (53)  
Rue des Framboisiers  
Avenue François Mitterrand (dit N7)  
Rue de la Gâté (2)  
Rue Geneviève Anthonioz de Gaulte  
Rue Germaine Tilton (anglé Bellevue)  
Rue de la Grosse Ruche  
Avenue Henri Durant  
Avenue Jacques Chirac  
Rue Jean Baptiste Renux  
Avenue Jean Jaurès (118, 118 bis, 120)  
Avenue Jean Pierre Bénard (12, 14, 16, 19, 23, 25, 27, 39, 49 bis, 63, 65)

Rue Joséphine Baker (1 et 3)  
Rue Jules Valles (2 bis, 121, 123, 125, 127)  
Rue Lefèvre Utile  
Avenue Léon Blum  
Rue Léon Bourgeois  
Avenue Marcel Sembat (2 au 36, 45, 49, 52, 70, 72, 74, 81, 83)  
Rue Marguerite (7, 9, 11)  
Allée Maurice Ravet  
Allée des Merisiers  
Rue de la Montagne de Mons (7/9)  
Rue du Noyer Renard  
Rue des Oiseaux  
Rue de l'Orme Robert  
Rue Paul Demange  
Rue Paul Vaillant Couturier  
Rue des Picardeaux  
Rue Pierre Berégovoy  
Rue des Pitoures  
Plaine Basse (Iroy Adoma)  
Rue des Plantes (70 au 72 et 72 et 98 au 108)  
Rue du Plain Médi  
Rue de la Pompe  
Allée de la Porte des champs  
Rue des Pourpointiers  
Allée du Président Denis  
Boulevard de Provence (du 1 au 36)  
Remise du paradis  
Rue René Charton (26, 28)  
Avenue de la République  
Rue Robert Schuman (8, 143)  
Rue Samuel Desbordes  
Avenue de la Terrasse prolongée  
Rue du Triage  
Rue Valentin Canrat  
Rue Yves du Manoir

## PARAY-VIEILLE-POSTE

Rue de l'Avenir  
Boulevard de Fontainebleau  
Place Henri Barbusse (cuisine centrale)  
Avenue de Verdun

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours prévus au calendrier des collectes.



## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Consigne de tris, collectes, bac cassé, badge pour les déchèteries, composteurs, encombrants sur :  
**GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR (rubrique au quotidien)**  
ou au **01 78 18 22 24**

SERVICES PUBLICS, ASSOCIATIONS...

# LES CONTACTS UTILES DE LA PROPRETÉ

## Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre - Service déchets secteur sud.

Pour toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, changements de bacs...), un numéro unique : **01 78 18 22 24**.  
29, quai de l'Industrie - 91200 Athis-Mons  
Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h  
dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr

## La déchèterie (éco-centre) d'Athis-Mons (en bord de Seine)

37, quai de l'Industrie - 91200 Athis-Mons  
**01 69 74 23 50 - 01 78 18 22 24** (demande de badge)  
decheterie@siredom.com / www.siredom.com  
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h.  
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
Fermeture à 18h du 1<sup>er</sup> avril au 14 octobre.  
Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

## La déchèterie (éco-centre) de Morangis

Voie du Cheminet, 91420 Morangis  
Jours d'ouverture : Du lundi au vendredi : 10-12h et 13h-16h45.  
Samedi : 9h-12h et 13h-16h45.  
Fermeture à 16h45 du 15 octobre au 31 mars.  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h.

## Allo Récup'

Pour prendre rendez-vous pour l'enlèvement de certains objets : **01 78 18 22 24**  
dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr

## Police Municipale

Pour signaler une infraction : **01 69 54 54 95**  
police@mairie-athis-mons.fr

## Préservation de l'environnement et du cadre de vie

### Organe de Sauvetage Écologique (OSE)

OSE est une association de protection de l'environnement qui organise des opérations de nettoyage des berges et milieux naturels depuis 1990.

Président : Édouard Feinstein.

**06 13 83 94 71** / edouard.feinstein@free.fr

www.oseonline.fr / contact@oseonline.fr

Facebook /OrganedeSauvetageEcologique

Twitter @AssociationOSE

### Les Rangers de France (Ile-de-France)

Les Rangers de France assurent la protection de la nature, de l'environnement, des animaux, des biens et des personnes. L'association organise régulièrement des opérations de nettoyage sur la ville.

Secrétaire : Michel Perrigault.

**06 88 32 81 52** / rangersiledefrance@hotmail.com

www.federation-rangersdefrance.fr

## Réemploi et économie circulaire

### La Recyclerie des Portes de l'Essonne

29, quai de l'Industrie - 91200 Athis-Mons

Standard : **01 86 24 02 40**

Boutique : **01 86 24 02 41**

contact@rqpe91200.fr

recyclerie-porteesessonne.fr

Facebook :

@recyclerie.athismons.1

@RegiedesquartiersLesPortesdelEssonne

Lundi, mardi, vendredi : 9h-13h.

Mercredi : 9h-16h30.

Un samedi sur 2 : 9h-16h30

### Et toi, tu fais quoi ?

Contribution à la préservation de l'environnement (ateliers et boutique).

Présidente : Sandy Briziou.

ettoitufaisquoi@ecomail-asso.com

2, avenue Maurice Noguès - Athis-Mons

www.ettoitufaisquoi.org

Facebook /ETTFQ/

## Nature en ville et biodiversité

naturenville@mairie-athis-mons.fr

### L'Abeille Athégienne

Rucher école. Création et gestion du rucher d'Athis-Mons, animations tout public.

Contact : Yves Baudron.

**06 79 46 50 92** / yves.baudron@gmail.com

### Les Amis du Coteau des Vignes

L'association a pour objet d'agir pour la sauvegarde du Coteau des Vignes et de la nature en ville.

Présidente : Françoise Martraix

**06 10 79 31 65**

lesamisducoteaudevignes@gmail.com

lesamisducoteaudevignes.blogspot.com

### L'amicale du Jardin Paul Jovet

Nature, éducation et lien social.

38, rue Caron 91200 Athis-Mons

Ouverture tous les dimanches de 15h à 18h.

**06 61 23 52 84** / jardin.jovet@gmail.com

### Le jardin partagé Jules Vallès

Coteau des Vignes : 88, avenue Jules Vallès  
91200 Athis-Mons

Accès par : l'avenue Jules Vallès

naturenville@mairie-athis-mons.fr

## Le jardin découvertes Saint-Exupéry

Cette association a pour objet de faire découvrir la nature, d'entretenir et de gérer un espace commun de jardinage, un verger, des plantations d'arbres, observer et identifier la faune et la flore. Elle propose notamment des ateliers aux enfants de l'école Saint-Exupéry.

jardinsaintexupery91@gmail.com

Facebook /JardinDecouvertesSaintExAthisMons

Instagram @jardindecouvainsathismons



PROPRETÉ, VOISINAGE,  
VIVRE ENSEMBLE

**C'EST VOUS, C'EST NOUS,  
MERCI !**

